

À retenir

Flavescence dorée	Le 3 ^{ème} traitement contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée rendu obligatoire par arrêté préfectoral est à réaliser jusqu'au 30 juillet 2017.
Tordeuses de la grappe	Vol de 3 ^{ème} génération se poursuit, dépôt de pontes observé.
Mildiou	Des symptômes sont toujours observés sur feuilles essentiellement et localement sur grappes.

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques dominants vont de « fermeture de la grappe » (stade L ou 33 ou BBCH 77) dans les situations tardives à « fin véraison » (stade 37 ou BBCH 89).

Dans les parcelles gelées, les stades phénologiques observés peuvent atteindre « baies à taille de pois » (stade K ou 31 ou BBCH 75) à « début véraison » (stade 35 ou BBCH 81).

Flavescence dorée et cicadelle vectrice

Vignoble régional

Le 3^{ème} traitement contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée, rendu obligatoire par arrêté préfectoral, est à réaliser jusqu' au 30 juillet 2017.

Des adultes de cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, sont observées dans les pièges avec des effectifs parfois importants. Les symptômes de la maladie s'expriment au vignoble.



Symptômes sur cépage rouge



Symptômes sur cépage blanc

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- La décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages,
- le dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes,
- l'aoûtément absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

Dès à présent, il est primordial de repérer et de marquer les souches atteintes pour les arracher le plus tôt possible.

TORDEUSE DE LA GRAPPE



Vignoble régional

Le vol d'eudémis de 3^{ème} génération se poursuit en zone précoce et démarre en zone moyenne.

Des pontes sont observées en zones précoce et moyenne.

Aude

Le vol de 3^{ème} génération d'eudémis a débuté sur les secteurs de précocité moyenne et tardive. Des pontes sont observées sur tous les secteurs avec parfois des dépôts importants (> 10 pontes pour 100 grappes). Les 1^{ères} perforations de 3^{ème} génération sont constatées sur les zones précoces.

Gard

Le vol de 3^{ème} génération débute en secteurs plus tardifs. A ce jour, les captures sont irrégulières. Des pontes fraîches en secteurs précoces sont observées depuis la fin de la semaine dernière avec parfois des dépassements de seuil.

Hérault

Le vol d'eudémis de 3^{ème} génération d'eudémis démarre en zone moyenne.

Des pontes à tous les stades (fraîches, en évolution et têtes noires) et les 1^{ères} larves sont notées en zone précoce.

Les 1^{ères} pontes fraîches sont observées en zone moyenne.

Eulia et *Cryptoblabes gnidella* : des captures sont observées.

Pyrénées-Orientales

Les vols de papillons d'eudémis de 3^{ème} génération ont débuté dans les secteurs moyens du département.

Les pontes sont toujours visibles sur les secteurs de la Plaine (Nord Tech et Sud Tech), du Cru Banyuls et des Aspres 1^{ers} coteaux.

Les 1^{ères} pontes sont observées sur les secteurs de la Moyenne et Haute Vallée de l'Agly et du Bas Conflent.

MILDIOU

Vignoble régional

L'indice du risque mildiou est stable voire en augmentation modérée.

Aude

Dans la grande majorité des situations, les grappes ont atteint des stades de moindre réceptivité et de sensibilité. Les feuilles et particulièrement les jeunes feuilles et entre-cœurs demeurent toutefois particulièrement sensibles.



Les niveaux de dégât sur grappes bien que faibles ont significativement augmenté (rot brun) au cours de la semaine passée. Sur feuilles, la maladie a également progressé suite aux pluies des 8 et 9 et 19 juillet (ouest audois). La maladie se manifeste essentiellement sur jeunes feuilles, toutefois les symptômes sur feuilles âgées (faciès mosaïque) sont également visibles et en nette progression.

D'après la modélisation Milstop arrêtée au 23 juillet, les conditions météorologiques enregistrées entre le 17 et le 23 juillet engendrent des contaminations secondaires potentielles sur les stations de Castelnaudary et Moux. Les sorties de symptômes des contaminations secondaires correspondantes sont attendues à partir du 31 juillet. L'indice de risque mildiou est en augmentation modérée.

Gard

Le mildiou a continué sa progression sur feuilles durant la semaine dernière. Quelques nouvelles taches sur jeunes feuilles sont apparues. Ces symptômes s'ajoutent à la présence de mildiou mosaïque et, dans certaines parcelles, l'attaque sur feuillage est spectaculaire. Les attaques tardives sur grappes (rot brun) sont localement importantes dans le sud du département ailleurs, elles ne concernent qu'une poignée de parcelles avec des dégâts limités.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 23 juillet, les conditions météorologiques enregistrées entre le 17 et le 23 juillet engendrent des contaminations secondaires sur les stations de Montfrin et de Pont Saint Esprit. Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 1er août. L'indice de risque mildiou est stable.

Hérault

De nouvelles taches sur jeunes feuilles sont encore observées cette semaine au vignoble. De vieux symptômes, parfois fructifiés et la présence de repiquages sur grappes (rot brun) sont visibles et évoluent toujours dans certaines parcelles déjà atteintes. Leur fréquence peut être importante. Du mildiou mosaïque est présent dans de nombreuses situations.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 23 juillet, les conditions météorologiques enregistrées entre le 17 et le 23 juillet engendrent de nouvelles contaminations secondaires potentielles. Les sorties de symptômes des contaminations secondaires correspondantes sont attendues à partir du 31 juillet. L'indice de risque mildiou est stable.

Pyrénées-Orientales

Une nouvelle vague de sortie de symptômes (taches d'huile et mosaïque) sur jeunes feuilles est actuellement en cours, sur les parcelles présentant déjà des symptômes avec un niveau de pression variable, de faible à moyen, selon les parcelles. Certaines parcelles des zones littorales présentent des dégâts parfois importants sur feuilles et sur grappes.

Mesures prophylactiques

Les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) diminuent la durée d'humectation des grappes. Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

OIDIUM

Evolution du risque

La véraison marque la fin progressive de la sensibilité des grappes.

Aude

La maladie ne progresse plus sur grappes. Son évolution sur feuilles reste toutefois significative.

Gard

Pas d'évolution depuis la semaine dernière. La maladie n'évolue plus sur grappes. La grande majorité des parcelles du département présente peu ou pas de symptômes.

Hérault

La maladie est toujours observée au vignoble. Sa progression se limite généralement aux parcelles déjà bien atteintes. Des éclatements de baies sont visibles dans ces situations.



Pyrénées-Orientales

L'oïdium est toujours présent dans le vignoble départemental. La véraison marque la fin de la virulence du champignon. Cependant, sur les parcelles où il est présent en forte intensité, sa virulence sera diminuée avec la véraison complète des grappes atteintes.

Mesures prophylaxiques

Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage. L'oïdium est sensible aux rayons ultra-violets.

BLACK ROT

Vignoble régional

La sensibilité des grappes au black rot est effective jusqu'à la pleine véraison.

Aude

Aucune évolution n'est observée. De très rares symptômes sur feuilles restent observables localement en toutes zones du département mais semblent plus fréquents en zone Malepère.

Gard

Pas d'évolution de la maladie cette semaine.

Hérault

De nouveaux symptômes sur feuilles mais aussi sur grappes sont observés localement dans les situations sensibles.

Leur fréquence et intensité sont toutefois faibles.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sont toujours visibles sur feuilles et sur grappes dans les Aspres 1^{ers} Coteaux sur la commune de Fourques et Canohès.

POURRITURE GRISE

Vignoble régional

Bien que les symptômes observés les semaines précédentes semblent avoir séché dans la majorité des parcelles, de nouveaux symptômes de *Botrytis cinerea* « bouchons » sont observés sur grappes sur les cépages sensibles. Ils sont occasionnés par des éclatements de baies (grêle, excès de vigueur, oïdium, dégâts mécaniques...) et/ou des perforations d'eudémis de 2^{ème} génération.

Mesures prophylactiques

Les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) diminuent la durée d'humectation et aèrent les grappes.

Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Aspergillus carbonarius

Les 1^{ers} symptômes sont observés dans le Biterrois et dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

MALADIES DU BOIS

Vignoble régional

Des symptômes de Black-Dead-Arm et d'esca sont observés en toutes zones. La fréquence est en augmentation.

On observe les 2 formes d'expression de la maladie (lente et apoplectique).

CICADELLE VERTE

Vignoble régional

Des larves et adultes de cicadelles sont toujours visibles.

Le seuil de nuisibilité (200 larves pour 100 feuilles observées) est loin d'être atteint dans les parcelles de référence.

Des symptômes de grillures sont visibles sur le pourtour des feuilles.

ACARIEN

Aude / Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée.

Toutefois dans certaines situations, des symptômes sur feuilles sont visibles.

ERINOSE

Vignoble régional

Des symptômes sur feuilles sont encore facilement visibles dans le vignoble. Ils peuvent être importants dans certaines parcelles notamment sur cépages sensibles (Muscats, Cabernet Sauvignon, Grenaches...).

METCALFA PRUINOSA

Vignoble régional

La présence de la cicadelle prulineuse est localement observée sans dégâts notables.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées Orientales, AD-VAH, Cave d'Ouveillan, CAVALE, CAPL, Ets Perret, Ets Péris, JEEM, Ets Touchat, FREDON LR.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.